

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 04 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 mars, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale de Lezoux, après convocations légales en date du 25 février 2025, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Sylvie ROCHE
Mme Danielle GRANOUILLET	Mr Romain FERRIER
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mr Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY - LAVEST	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Elisabeth BRUSSAT
M. Gilles BERGAMI	Mr Cédric DAUDUIT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	Mr Florent MONEYRON
Mme Marie-France MARMY	Mme Nicole BOUCHERAT
Mr Christian BOURNAT	Mr Jean Louis DERBIAS
Mme Catherine MORAND	Mme Michelle CIERGE
Mr Guillaume FRICKER	Mme Séverine VIAL

Suppléants présents : M. Philippe BEAL, Mme Nathalie DE LA FUENTE

Etaient représentés (procuration) :

- Mr BROUSSE René donne pouvoir à Mme CIERGE Michelle
- Mme MONTBRIZON Julie donne pouvoir à Mr BERGAMI Gilles
- Mr FRASIAK Bernard donne pouvoir à Mme VIAL Séverine
- Mme OLIVON Anne Marie donne pouvoir à Mme MARMY Marie France
- Mr COSSON Alain donne pouvoir à Mme ROCHE Sylvie

Absents : M. LUCAS Antoine, Mme DE FREITAS Déolinda, Mr MARQUET Gilles, Mme GRANET Eliane, Mr DUPOUE Yannick, Mme GONINET Laurence

VOTE : En exercice : 35 Présents : 26 Représentés : 5 Votants : 31

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mme Patricia LACHAMP, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

Objet : service enfance et jeunesse CCEDA - service porteur du projet : service d'accompagnement projets jeunes - dispositif bourses citoyennes BAFA- BNSSA 2025 pour les jeunes de 16 à 25 ans

**SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE CCEDA - SERVICE PORTEUR DU PROJET :
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PROJETS JEUNES - DISPOSITIF BOURSES
CITOYENNES BAFA- BNSSA 2025 POUR LES JEUNES DE 16 A 25 ANS**

- Vu la délibération du conseil communautaire en date du 20/11/2021 relative à la modification statutaire de la CCEDA n°2021-02 intégrant une nouvelle compétence supplémentaire en matière d'enfance et de jeunesse.
- Vu la prise effective de cette compétence au 01/09/2022.
- Vu l'arrêté préfectoral n°20220408 en date du 28 mars 2022 portant modification des statuts de la communauté de communes « Entre Dore et Allier » validant les actions d'accompagnement des jeunes de 12 à 25 ans.
- Vu les propositions du COPIL CTG en date du 12 décembre 2024.
- Vu la proposition de la commission Enfance et Jeunesse de la CCEDA en date du 30 janvier 2025.

Madame la Présidente propose de mettre en place pour 2025 un dispositif de bourses citoyennes visant à apporter une aide financière aux jeunes de 16 à 25 ans du territoire CCEDA qui désireraient se former au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et BNSSA (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique). En contrepartie de l'aide apportée par la CCEDA, le jeune doit effectuer 30h (non rémunérées) au sein d'un service de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier (Centres de loisirs – Médiathèque...). Un contrat d'engagement sera obligatoirement signé entre le jeune et la CCEDA.

Type de bourse	Montant de l'aide	Heures/Contrepartie
Formation BAFA – formation générale	100€	30h d'action citoyenne
Formation BAFA – formation de perfectionnement	100€	30h d'action citoyenne
Formation BNSSA	100€	30h d'action citoyenne

La CCEDA versera l'aide au jeune après la réalisation de l'action citoyenne et sur présentation de la facture acquittée de l'organisme de formation.

Objectifs du dispositif :

- Aider les jeunes à se former
- Harmoniser les aides à destination des jeunes afin d'établir une équité de territoire
- Favoriser l'implication et l'engagement des jeunes à la vie du territoire
- Rendre le territoire CCEDA plus attractif pour les jeunes

Ceci exposé, Madame la présidente propose au conseil communautaire :

- De valider la mise en place de ce dispositif « Bourses citoyennes BAFA – BNSSA » pour 2025
- De déléguer à Madame la Présidente l'attribution des aides aux jeunes
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document lié à ce dispositif

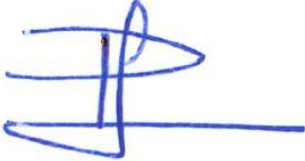
AR Prefecture

063-246301097-20250304-20250304_06-DE
Reçu le 05/03/2025

CCEDA
CC 04/03/2025
(06)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 05 mars 2025
Signé par Patricia LACHAMP,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 05 mars 2025
Signé par Elisabeth BRUSSAT,
Présidente

